

Concours Banque de France

Adjoint de Direction (bac+5)

Rédacteur (bac+3)

ipesup

01 44 32 12 00

www.ipesup.fr

Institut privé de Préparation aux Études Supérieures

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30

Sommaire

- | | |
|---|-----------|
| 1. La Banque de France avant la BCE | 1 |
| 2. Les missions de la Banque de France aujourd'hui | 2 |
| 3. Présentation des concours "cadre" de la BDF | 6 |
| 4. La préparation IPESUP | 10 |

*Cette brochure n'est pas un document contractuel.
La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques,
ou des contextes économique et juridique.*



Groupe Ipesup

Ipesup - Prepasup

ipesup est divisé en cinq départements principaux :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
Admissions parallèles
Mastères spécialisés
TAGE-MAGE™
English Summer Session in Paris - TOEIC®

Sciences Politiques (1^{er} et 2^e cycles)

Instituts d'Études Politiques
de Paris et de Province
Écoles de journalisme - CELSA

Préparations scientifiques

Math Sup - Math Spé

Concours professionnels

Expertise comptable DSCG
Administration ENA, IRA

Filières littéraires

ENS, BEL, Écoles de commerce

prepasup créé avec les mêmes ambitions, est lui divisé en quatre départements :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Sciences Politiques

Institut d'Études Politiques
de Paris

Baccalauréat

Première S "Pilote"
Terminales S et ES "Pilotes"
Stages intensifs et cycles continus
pour Premières et Terminales
English Summer Session pour Premières

Écoles accessibles après le bac

Écoles de commerce (Sésame, Accès, Link...)
Concours Pass, TAGE PostBac®
Écoles d'ingénieurs (ENI-GEIPI, Puissance 11, Avenir...)
École du Louvre - Encadrement en Droit

18, RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME 75004 PARIS
01 44 32 12 00

16 B, RUE DE L'ESTRAPADE 75005 PARIS
01 42 77 27 26

1 ► La Banque de France avant la BCE

► *Bref retour sur 200 ans d'histoire...* ▼

Créée en 1800 par le Premier Consul Napoléon Bonaparte, la Banque de France demeure, plus de 200 ans plus tard, une des grandes institutions financières de la France. Historiquement, la Banque de France avait comme mission première l'émission des billets de banque. Il s'agissait, dans le cadre du système monétaire de l'étalon-or, de :

- **développer la monnaie fiduciaire** : cela fut fait avec l'instauration du franc Germinal de 1803 et l'introduction progressive des billets de banque, de 5.000 francs jusqu'à 5 francs,
- **prévenir l'inflation monétaire par la concurrence des émetteurs** : cela fut fait avec le privilège d'émission accordé à la Banque dès 1810,
- **être en capacité de venir en aide aux caisses de l'État** en cas de nécessité : cela fut fait à de nombreuses reprises depuis 1926 avec divers concours à l'État, qu'il s'agit, selon les cas, d'avances permanentes ou provisoires.

Pour garantir le paiement de ces billets, la Banque disposait d'un **important stock** d'or. Le stock d'or de la Banque s'élève encore aujourd'hui à 2.450 tonnes, stockés dans les caves de l'Hôtel de Toulouse rue de Vrillière à Paris 1^{er}, à 26 mètres de profondeur en-dessous des bureaux de la Banque... ce qui fait de la Banque de France le plus grand coffre-fort du monde avec une valeur totale estimée à plus de 83 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent des immobilisations financières d'autre nature (titres, DTS, devises...), pour un actif total estimé à 153 milliards d'euros de réserves nettes de change en 2016.

Avec la suspension de la convertibilité-or du franc en 1914, rétablie seulement entre la dévaluation Poincaré de 1928 et 1936 (rétablissement du cours forcé et adoption des changes flottants), la Banque s'est naturellement chargée d'une mission supplémentaire : **la politique de change**. C'est ainsi la Banque de France qui – par l'intermédiaire du Fonds de stabilisation des changes – se chargea de mettre en oeuvre la politique monétaire. La Banque eut ainsi à connaître et à traiter des principales crises monétaires au XX^e siècle : de l'étalon-change-or de 1922 à la dévaluation de la livre en 1931, de Bretton Woods à la suspension de la convertibilité-or du dollar en 1971 (accords du Smithsonian Institute) et à la généralisation des changes flottants en 1976 (accords de la Jamaïque).

Dans le cadre européen, c'est aussi à la Banque de France qu'il revint d'assurer la politique de stabilité des changes : du serpent monétaire en 1972 (accords de Bâle) jusqu'à la création du système monétaire européen (SME, 1979) et à son implosion en 1993, la Banque de France a toujours été en première ligne. C'est bien sûr la Banque de France qui participe à la création de l'éphémère institut monétaire européen (IME, 1994) et à la création de la Banque centrale européenne (BCE, 1999)...

2 ▶ Les missions de la Banque de France aujourd'hui

Contrairement à une idée reçue, la création en 1999 de la Banque Centrale Européenne n'a pas bouleversé l'organisation et les missions de la Banque. Certes, c'est bien la BCE qui définit la politique monétaire de la zone euro. Mais on a souvent tendance à oublier, un peu rapidement, que la BCE n'agit pas seule. La BCE est en fait au centre du système européen de banques centrales (SEBC, tous États membres de l'UE) et de l'Eurosystème (zone euro), et ce sont bien les banques centrales des États membres en zone euro qui sont chargés de la mise en oeuvre effective de la politique monétaire. Concrètement, toutes les opérations d' "open market" (achat et vente de titres, mise en oeuvre effective des programmes de "quantitative easing"...) sont ordonnées par les banques centrales nationales. De façon analogue, l'adoption d'une monnaie unique n'a pas retiré à la Banque de France son privilège d'émission. La Banque de France est toujours la seule institution autorisée à "battre la monnaie".

La Banque de France n'a pas, loin s'en faut, pour seules missions l'émission de la monnaie et la conduite de la politique monétaire. Aujourd'hui, la Banque exerce des missions de supervision, dont la crise de 2008 a montré le caractère stratégique. La Banque de France abrite en son sein plusieurs institutions-clés :

- **L'autorité de contrôle prudentiel (ACPR)** agréée, supervise et contrôle les institutions financières. Elle participe aux travaux de Solvency II (réforme du contrôle prudentiel du secteur des assurances) et de Bâle III et bientôt Bâle IV... (dispositif de contrôle fin des risques bancaires). En lien avec la Direction du Trésor et le GAFI, l'ACPR lutte également contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

- **Les comités consultatifs, le CCSF (secteur financier) et le CCLRf (législation et réglementation financière)** font également partie intégrante de la Banque de France. Le premier conduit des études diverses, notamment en matière de relation

entre les différents fournisseurs de services financiers et leurs clients (exemples : taux de l'usure, tarifs bancaires, dispositifs bancaires liés au handicap, finance verte...). Le second, saisi par le ministre de l'économie, rédige un avis officiel sur tous les projets de textes normatifs relatifs aux acteurs financiers.

● **L'institut bancaire et financier international (IBFI)**, le comité européen des centrales de bilan (CECB) ou encore le groupe des superviseurs bancaires francophones (GSBF) assurent la liaison entre différentes autorités bancaires, membres ou non du Comité de Bâle : actions de formation, diffusion des bonnes pratiques, échanges et études...

La Banque de France accomplit aussi des missions de protection des consommateurs et des entreprises. Elle gère le centre national d'appel des chèques perdus ou volés (CNACP) et tient des registres d'incidents bancaires : fichier central des chèques (FCC), fichier national des chèques irréguliers (FNCI), fichier national des incidents de remboursement des crédits des particuliers (FICP), ainsi qu'un fichier bancaire des entreprises (FIBEN). Elle assure aussi le secrétariat des commissions de surendettement, et garantit le droit effectif au compte.

Enfin, **la Banque conduit des enquêtes et des études sur la vie économique des entreprises**, et plus particulièrement des institutions financières (banques, assurances...). Les études sont très diverses : délais de paiement, investissement et rentabilité de l'industrie, analyse des crédits des entreprises, enquête mensuelle sur la distribution du crédit, notes de conjoncture sur tel ou tel secteur d'activité, etc. A l'instar de l'INSEE ou de l'OCDE, la Banque produit de nombreuses bases de données statistiques (centrées sur les questions économiques et financières). Elle accomplit une véritable mission de veille économique générale à la fois performante et ciblée.

Au total, les missions de la Banque de France sont donc particulièrement larges et les carrières diverses et très intéressantes.

3 ▶ Présentation des concours “cadre” de la Banque de France

La Banque de France propose plusieurs concours : des concours de cadres (adjoint de direction, rédacteur et rédacteur informaticien), et des concours de non-cadres (secrétaire comptable). L'IPESUP prépare uniquement aux deux principaux concours cadres que sont les concours d'adjoint de direction et de rédacteur.

▶ *Le concours d'Adjoint de Direction (bac+5)* ▽

Le concours d'Adjoint de Direction est le plus prestigieux des concours de la Banque de France. Sont admis à concourir les candidats ayant la nationalité d'un État membre de l'UE ou de l'EEE (Espace Économique Européen), diplômés d'une École de Commerce, d'une École d'ingénieurs, d'un Institut d'Études Politiques, ou titulaires d'un Master 2 à caractère scientifique, économique, comptable ou juridique. Les candidats en cours d'obtention de leur diplôme l'année du concours sont également éligibles.

Les Adjoints de Direction occupent des postes à responsabilité qui peuvent être très variés : contrôleur des banques et des assurances, auditeur, économiste, économètre, statisticien, actuair, analyste de risques financiers, opérateur de marché, responsable de projet informatique, juriste, manager en région... Le salaire d'entrée se monte à 40 K€ brut, auxquels s'ajoutent diverses primes.

● **Épreuve écrite d'admissibilité** (4h00, coefficient 3) : étude de dossier. Il s'agit, à partir d'une série de documents, dont certains sont en anglais, de répondre de façon structurée à une série de 4 à 6 questions autour d'une problématique commune, sans formuler d'opinion personnelle. Plus de précisions sur la nature du dossier dans le document “officiel” de méthodologie publié par la Banque.

● **Épreuve orale d'admission** (50 minutes, coefficient 12) : en introduction à l'entretien, le candidat fait un exposé à partir d'un texte portant sur les idées et les faits économiques et sociaux contemporains (après un temps de préparation de 15 mn). L'entretien en lui même évalue la motivation et l'aptitude du candidat, à partir de son CV. Un test de personnalité peut être effectué comme support de l'entretien. En support de l'entretien avec le jury, un test d'évaluation de la personnalité des candidats peut être organisé.

● **Le concours “session scientifique”** : le concours d'Adjoint de Direction “session scientifique” est bien le même concours que le concours Adjoint de Direction “tout court” décrit ci-dessus (mêmes épreuves, même grade, mêmes postes, etc.) à une seule différence près : une session spécifique est organisée pour les profils scientifiques, qui a lieu un peu plus tôt que la session classique.

Il nous semble particulièrement intelligent que la Banque propose une session scientifique séparée pour deux raisons :

D'une part cela permet d'éviter une comparaison toujours délicate entre des profils “littéraires” / “économie” / “Sciences Po” et des profils “ingénieur” à l'oral. Chaque profil a des qualités et des compétences propres, qu'il serait dommage de devoir opposer à l'oral pour départager deux candidats. En réunissant l'ensemble des candidats au profil scientifique dans une même session, l'égalité entre les candidats se trouve renforcée.

D'autre part, il y a aussi une logique professionnelle à regrouper les candidats au profil scientifique dans une même session, puisque ces derniers ont naturellement vocation, une fois admis, à occuper les postes de la banque plus “techniques”, comme par exemple économètre, statisticien ou actuaire... Toutefois, il n'en résulte pas pour autant que les épreuves soient adaptées : la banque cherche à recruter des adjoints de direction capables de formuler des analyses économiques et financières précises, bien rédigées, etc. S'il est vrai que les candidats au profil scientifique n'ont pas à subir dans le cadre de cette session la “concurrence” des profils économistes et Sciences Po, il n'en reste pas moins que les candidats scientifiques ne sont pas du tout habitués à l'épreuve d'étude de dossier qui conserve un caractère économique, monétaire et financier.

Attention : en raison du calendrier, l'IPESUP n'a pas prévu à cette date d'ouvrir de préparation pour la “session scientifique” en 2017. Toutefois si vous êtes concernés et que vous seriez intéressés par l'ouverture d'une préparation, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat...

► *Le concours de Rédacteur (bac+3)* ▽

Il est également possible de rejoindre la Banque dès le niveau L3. Sont admis à concourir les candidats ayant la nationalité d'un État membre de l'UE ou de l'EEE (Espace Économique Européen), titulaires – ou en cours d'obtention – d'une Licence 3 dans un domaine scientifique, économique, financier, juridique. Les admis exercent des métiers au coeur de la stabilité financière (à Paris ou en régions) : contrôleur interne, analyste des risques bancaires, spécialiste en statistique, contrôleur d'établissements de crédit, coordinateur back-office des opérations de marché, juriste, manager d'équipe... Le salaire d'entrée s'élève à 32 K€ euros brut, auxquels s'ajoutent diverses primes.

● Épreuves écrites :

Test d'aptitude (1h20, non coefficienté) permettant d'établir une "pré-sélection" des candidats.

Note de synthèse (3h00, coefficient 3) à partir d'un dossier d'intérêt général comportant des documents en anglais (3h00, coefficient 3).

QCM : économie + anglais + option (2h00, coefficient 3) comportant obligatoirement des questions d'économie et d'anglais, ainsi que des questions, au choix du candidat, dans l'un des trois domaines suivants : comptabilité, droit ou mathématiques et statistiques (2h00, coefficient 3).

● **Épreuve orale d'admission** (45 minutes, coefficient 6) : un test de personnalité (non noté) et un entretien de motivation et d'aptitude avec le jury, à partir du CV du candidat et au vu de ses résultats de l'écrit.

► *Calendrier des concours* ▽

Calendrier 2016 (calendrier 2017 non encore disponible à l'impression de cette brochure). Le calendrier officiel des concours est disponible le site de la Banque de France. Rappel : les étudiants doivent s'inscrire eux-mêmes aux concours sur le site de la Banque de France (pas d'inscription groupée par prépa) en créant un espace candidat.

Ce qu'il faut retenir : les écrits du concours de rédacteur ont lieu dès le mois d'avril, alors que le concours d'adjoint de direction a lieu début septembre - juste après la fin du concours externe de l'ENA.

Concours d'Adjoint de Direction (Bac+5) session "classique"

Inscriptions	<i>du 10 mai 2016 au 8 juillet 2016</i>
Épreuve écrite	<i>3 septembre 2016</i>
Résultats d'admissibilité	<i>Semaine 40</i>
Entretiens d'admission	<i>Semaines 44 à 47</i>
Résultats d'admission	<i>Semaine 48</i>

Concours d'Adjoint de direction (Bac+5) "session scientifique"

Inscriptions	<i>du 12 janvier 2016 au 18 février 2016</i>
Épreuve écrite	<i>12 mars 2016</i>
Résultats d'admissibilité	<i>Semaine 14</i>
Entretiens d'admission	<i>Semaines 17 à 21</i>
Résultats d'admission	<i>Semaine 22</i>

Concours de Rédacteur (Bac+3)

Inscriptions	<i>du 9 février 2016 au 8 mars 2016</i>
Épreuve écrite	<i>9 avril 2016</i>
Résultats du test de pré-sélection	<i>Semaine 15</i>
Résultats d'admissibilité	<i>Semaine 19</i>
Entretiens d'admission	<i>Semaines 22 à 26</i>
Résultats d'admission	<i>Semaine 27</i>

► *Analyse de la sélectivité des concours* ▼

Les concours “cadre” de la Banque de France sont particulièrement sélectifs.

Le concours externe de rédacteur propose 42 places pour 836 candidats, soit un taux de sélectivité global de 5 %. Ce taux est encore plus faible au niveau adjoint de direction, avec seulement 34 places pour 953 candidats, soit un taux de sélectivité de 3,6 %.

Il est donc indispensable de se préparer de façon sérieuse, d'ailleurs la Banque de France elle-même suggère la préparation à distance du CNED (Centre National de l'Enseignement à Distance) qui vous permettra de rendre de nombreuses copies corrigées dans les matières du concours. Nous pensons aussi que cette préparation vous sera utile et nous vous encourageons vivement à la suivre.

A l'IPESUP, nous sommes convaincus qu'une préparation complète, avec des cours en présentiel et des entraînements en temps limité, corrigés avec de “vrais cours” de correction, peut améliorer grandement vos chances de succès. C'est pourquoi nous ouvrons en 2017 une préparation à ces concours, avec tout de suite l'ambition d'obtenir (comme c'est déjà le cas pour le concours externe de l'ENA...) des résultats à la hauteur de l'excellence du groupe IPESUP.

Il est à noter qu'il est difficile d'être admissible, mais qu'il est encore plus difficile d'être admis, puisque seuls un tiers des admissibles seront finalement admis – un taux de sélectivité presque jamais vu pour un concours “classique” ! En fait, cette sélectivité très élevée entre l'écrit et l'oral peut se comprendre pour la Banque : dans la mesure où il n'y aura pas le “filtre” de l'École (de commerce, d'ingénieur, d'administration...) pour continuer de former le candidat, la Banque ne peut pas se tromper sur son recrutement, car tous les admis seront directement en poste.

Cette hyper-sélectivité à l'oral vient renforcer la nécessité de se préparer pour réussir l'entretien d'admission.

► *Les réunions d'information 2016-2017* ▼

La Direction de l'IPESUP propose des réunions d'informations sur les concours de la Banque de France à plusieurs reprises dans l'année. La présentation de nos formations, de nos méthodes, de nos résultats, mais aussi, bien entendu, une mise au point sur les modalités et les épreuves d'admission des différentes Écoles occupera la plus grande partie de ces séances. C'est ainsi l'occasion de vous apporter toutes les réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Pour 2016-2017, réunions à 18h30 précises (durée environ 1h30)
les Jeudis :

27 octobre 2016 – 26 janvier, 13 avril et 15 juin 2017

(le nombre de places par séance étant limité, nous vous remercions de bien vouloir confirmer par téléphone la réservation en précisant la date choisie et le nombre de personnes attendues).

4 ► La préparation IPESUP

► *La préparation de l'écrit (concours Adjoint de Direction)* ▽

L'IPESUP propose une **“Summer Session BDF 2017”** de quinze jours au mois d'août, consacrée à l'épreuve écrite d'étude de dossier. Nous proposons une séance de méthodologie, 6 galops d'essai et 6 cours de correction, durant lesquels seront approfondis la technique, le fond et la forme. Au-delà de la correction des galops en eux-mêmes, les séances de correction sont l'occasion d'aborder l'actualité récente, et de dispenser aux étudiants des éléments de contenu qu'ils pourront mobiliser le jour de l'épreuve. En effet, vous devez savoir que, bien qu'il s'agisse d'une note sur un dossier, il n'est pas interdit d'apporter des connaissances personnelles.

Il s'agit d'épreuves originales, conçues par nos professeurs quelques semaines avant les galops pour coller au plus près du concours. La diversité des thèmes abordés durant ces six notes de synthèse vous donnera également de la matière (compréhension des enjeux, plans) pour traiter tout type de sujet “dans l'air du temps”. Nos professeurs de synthèse, professionnels du secteur économique et financier “public” (OCDE, Banque de France...), connaissent bien sûr parfaitement les attentes des correcteurs et les notes sont actualisées chaque année.

Nota : pour les candidats au concours externe de l'ENA, les cours et DST de notre “Summer Session BDF 2017” se déroulent en majorité l'après-midi, ce qui rend cette préparation compatible avec notre “Summer Session ENA 2017”, durant laquelle les cours et DST ont lieu essentiellement le matin.

Au total : un cours de méthodologie, 5 galops et 5 cours, soit en tout **38 heures de cours et d'exams.**

► *La préparation des épreuves écrites (concours Rédacteur)* ▽

L'IPESUP propose une préparation d'une semaine au mois de février, durant laquelle nous vous préparons à toutes les épreuves écrites de façon intensive : tests de sélection, QCM (anglais, économie, option) et étude de dossier. Les cours de tests sont dispensés par Antoine Lamy, co-auteur d'une douzaine d'ouvrages sur les tests d'aptitude, en particulier Tests de logique mathématique et de calcul (éditions Ellipses, 5^e édition). Nous préparons aussi les QCM d'anglais et d'économie. Pour la sous-partie “option” du test, vous pouvez choisir normalement votre “matière forte” parmi 4 choix proposés et nous ne dispensons pas de cours, nous pouvons toute-

fois répondre à n'importe quelle question que vous pourriez vous poser. Enfin nous proposons une préparation à la note de dossier Rédacteur, avec méthodologie, galops d'essais et cours de correction. Comme pour le concours Rédacteur, les cours de note de dossier sont dispensés par des professionnels de la Banque qui connaissent parfaitement les sujets et les attentes du jury.

Au total : 34 heures de cours et d'examens : Tests 9h, Anglais 5h, Économie 5h et Note de dossier 15h.

► *La préparation des épreuves orales* *(concours Adjoint de Direction / Rédacteur)* ▼

Qu'il s'agisse du concours de Rédacteur ou du concours d'Adjoint de Direction, l'entretien d'admission est particulièrement sélectif (cf. statistiques ci-dessus). Il s'agit à la fois de montrer votre motivation, de prouver vos qualités professionnelles et personnelles, et de démontrer une connaissance précise des métiers de la Banque. L'exercice est à mi-chemin entre un entretien académique de motivation et un entretien professionnel d'embauche.

La préparation aux oraux IPESUP comporte l'intranet *IPESUP Oraux Banque de France 2017*, une conférence "Métiers de la Banque", une conférence sur les techniques de l'entretien, et deux simulations individuelles d'entretien avec "débriefing" précis par le jury :

- **Sur l'intranet :** de nombreux documents de préparation sont mis à la disposition des étudiants : une revue de presse économique et financière récente, des documents sur l'entretien, des documents pertinents sur les métiers de la Banque (au niveau rédacteur et/ou adjoint de direction), une liste de questions à préparer etc.

- **Conférence "Métiers de la Banque" et "Techniques de l'entretien" :**

Dès que vous êtes admissible, nous vous invitons à une Conférence "*métiers Banque de France*" (3 heures). Cette conférence est animée par un professionnel de la Banque, ayant un poste à responsabilités après avoir réussi il y a plusieurs années le concours d'adjoint de direction. Objectif : vous donner une vision "pratique" des métiers et des carrières, et des qualités professionnelles à faire valoir pour être recruté lors de l'entretien d'admission. **Une conférence spécifique pour le concours de Rédacteur et une conférence différente pour le concours d'Adjoint de direction sont proposées.**

- **Conférence "Techniques de l'entretien" :**

La conférence "*Techniques de l'entretien*" dure 4 heures. Son objectif est de vous aider à :

- vous présenter de façon professionnelle et convaincante,
- adapter à votre parcours les techniques classiques de l'entretien ("3P", "CMARA" etc.),

gérer et maîtriser votre entretien, tant au niveau de la forme que du fond,
instaurer un échange constructif avec le jury,
écouter, analyser et convaincre,
démontrer vos qualités personnelles et professionnelles,
répondre habilement aux questions du jury.

Le cas échéant, nous pouvons également relire et/ou vous aider à rédiger votre CV si vous le souhaitez.

Une fois que vous avez travaillé sur l'intranet et que vous avez participé aux conférences "métiers Banque de France" et "techniques de l'entretien", vous devez bien sûr préparer vos éléments de langage (présentation initiale...) et adapter nos outils pédagogiques à votre propre parcours. Vous êtes ensuite "prêts" pour un premier entretien blanc d'admission au format du concours avec un de nos jurys spécialisés, suivi d'un "débriefing" personnalisé. Un second entretien individuel blanc est programmé quelques jours plus tard.

Le plus : à moins qu'un candidat de s'y oppose, nous vous proposons d'assister aux oraux de tous nos admissibles, ce qui vous permet d'observer de façon critique les prestations de vos camarades, d'échanger entre vous et de vous "mettre à la place du jury" pour mieux cerner ses attentes.

Organisation pratique 2016-2017

Concours d'Adjoint de Direction (Bac +5) :

- **Préparation des écrits :** session unique **du lundi 14 août au samedi 26 août 2017.**
- **Préparation aux oraux :** dates 2017 à confirmer au moment des résultats d'admissibilités. Les cours et entretiens blancs seront adaptés à votre emploi du temps.
- **Tarifs :**
 - **Préparation complète écrit + oral :** 1.350 €
 - **Préparation aux écrits seuls :** 950 €
 - **Préparation aux oraux seuls :** 450 €

Concours de Rédacteur (Bac +3)

- **Préparation des écrits :** session unique **du lundi 13 au samedi 18 février 2017.**
- **Préparation aux oraux :** dates 2017 à confirmer au moment des résultats d'admissibilités. Les cours et entretiens blancs seront adaptés à votre emploi du temps.
- **Tarifs :**
 - **Préparation complète écrit + oral :** 1.150 €
 - **Préparation aux écrits seuls :** 950 €
 - **Préparation aux oraux seuls :** 450 €